

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 02 décembre 2023.

Présents : Béné Claude, Bernard Xavier, Bouchet Eric, Brechon Franck, Castellvi Georges, Dory Franck, Kastelnik Jocelyne, Launoy Léa, Lambert Leslie, Mignot Nolwenn, Mirbeau Annaelle, Ribes Jean-Charles, Rivoal Ronan, Robert Fernand, Salvat Michel, Shieres Arnaud, Sicre Jean.

En visioconférence : Martins Guillaume, Porra Kuteni Valérie.

Représentés : Albaret Aurélie (G. Castellvi), Bernier Iness (F. Brechon), Blaison Marjolaine (F. Brechon), Brechon Maelle (F. Brechon), Cailly Maelle (N. Mignot), Camilleri Charles (J. Sicre), Descamps Françoise (J. Sicre), Duvernay Sylvaine (L. Lambert), Encuentra Oscar (G. Castellvi), Garmi Djela (F. Brechon), Gautret Eric (L. Lambert), Gourc Sylvain (F. Brechon), Grivés Yves (G. Castellvi), Hanotte Alice (E. Bouchet), Hippeau François (F. Brechon), Martins Guillaume (F. Brechon), Mathevet Christophe (F. Brechon), Nantet Emmanuel (F. Brechon), Pothé Franck (F. Brechon), Romestant Séverine (L. Lambert), Tallec Léna (F. Brechon), Teston Annick (F. Brechon), Valcke Lydie (J. Sicre), Longagnane Laurence (F. Brechon).

Excusés : Galinier Martin, Jézégou Marie Pierre.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale débute à 10 h 10.

1- Rapport moral du Président F. Brechon:

« Le rapport moral est l'occasion pour une association de dresser un point d'état sur sa situation sous tous ses aspects, sans pour autant empiéter sur le bilan moral et sur le bilan financier qui suivent dans le déroulé. À ce jour, je pense que globalement nous pouvons collectivement être satisfaits de la situation de l'ARES MAR au regard de ses activités et de la manière dont elle répond à ses objectifs.

En termes d'activité, qui est le but ultime, le seul même, on peut être satisfaits tout en gardant quelques points de vigilance à l'esprit.

Le paysage de l'archéologie programmée est sombre avec de moins en moins d'opérations à terre comme en mer, entre lourdeurs administratives, difficultés financières et matérielles. Parallèlement, on assiste à un recul de l'archéologie associative pour différentes raisons. Pour autant, nous échappons encore à ce mouvement pour plusieurs raisons. D'abord, notre adossement universitaire au travers de la convention qui nous lie au CRESEM, l'ARES MAR étant une association universitaire ainsi qu'en témoigne son siège à l'UPVD. Ensuite, la rigueur de nos interventions avec notamment la publication régulière et systématique de nos travaux qui est appréciée, notamment au DRASSM. C'est ensuite notre insertion dans le tissu archéologique du territoire, au travers de relations suivies avec l'AAPO, le Service archéologique 66, volet pour lequel je souhaite remercier Georges Castellvi. C'est aussi l'insertion dans le tissu de formation en collaborant au master APPM de l'UPVD avec l'accueil d'étudiants sur nos opérations.

Il n'en demeure pas moins qu'une vigilance est nécessaire concernant notre présence sur le département des Pyrénées-Orientales et des départements voisins qui seule justifie l'aide qui nous permet de fonctionner et la bienveillance dont nos partenaires, municipaux en particulier, font preuve. Seules les recherches locales justifient les financements, les locaux et la structure matérielle qui permet à l'ARES MAR d'exister. À ce titre, les interventions dans les écoles ou les collèges ou aux côtés de l'exposition Archeo Veneris sont des marqueurs précieux.

À l'international, l'action de l'ARES MAR est aussi reconnue et identifiée, grâce à plusieurs opérations suivies par l'association, en Tunisie et au Liban à Tyr, ce qui témoigne du réel savoir-faire de la part de Jean Sicre.

En termes d'implication et de renouvellement des membres, je porterais un regard plus mitigé. L'implication de la majorité des membres actifs est forte avec une participation de plusieurs à toutes les tâches. Je ne vais pas les citer. Cette notion de « toutes les tâches » est importante. Venir aux activités de plongée et de fouille est une chose, mais c'est oublier le travail en amont et en aval, pour lequel il y a beaucoup moins de monde.

À ce titre, on peut remercier les étudiants APPM de leur implication sur tous les week-ends de préparation et souhaiter qu'ils puissent s'investir dans la durée s'ils restent à Perpignan. La présence de jeunes ouvre directement sur celle du renouvellement des effectifs dans la durée qui est un enjeu majeur.

Si bien des associations connaissent des difficultés financières, il n'en est rien de l'ARESMAR, dont la situation financière est saine, grâce à une gestion rigoureuse et à une recherche de subventions qui pourrait être optimisée, mais qui sait déjà taper aux bonnes portes et profiter des différentes niches offertes. Je souhaite spécialement remercier ici Jocelyne Kastelnik et Éric Bouchet en charge de la trésorerie pour ce travail, en soulignant cette année la mise en place du paiement par carte bancaire, qui facilite les opérations financières pour tout le monde, et en particulier pour le renouvellement des adhésions.

Pour terminer, si on peut considérer que l'ARESMAR va bien et remplit objectivement ses missions, c'est bien parce qu'elle s'appuie sur de solides bases de recherche en lien avec l'université et les institutions qui ont la charge du patrimoine et de l'archéologie, ainsi que sur des partenariats locaux. Elle s'appuie aussi sur une communauté de plongeurs loisirs fédéraux pour la plupart, actifs. Enfin elle s'appuie sur la volonté de ses membres pour donner du temps et de l'investissement dans la structure.

C'est en continuant à marcher sur ces deux points d'appuis universitaire et associatif qu'elle pourra avancer et poursuivre ses missions dans un contexte difficile ».

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le président F. Brechon remercie l'assistance.

Le président propose ensuite de rendre hommage à Henri Colonna d'Istria par une minute de silence ainsi qu'à Thierry Dolory, disparus tous les deux cette année.



Allocution prononcée par G. Castellvi (texte de GC et F. Brechon) aux obsèques d'Henri (1954-2023), en juillet 2023.

« Plongeur et photographe bien connu sur Perpignan et la région depuis des années, il était devenu, de 1998 à 2010, le photographe quasi officiel des fouilles sous-marines de l'Association pour les Recherches Sous-Marines en Roussillon (l'Aresmar) à Port-Vendres (site Port-Vendres 9- Redoute Béar, dont Cyr Descamps, Michel Salvat et moi-même étions les responsables, Jean Sicre et Charles Camilleri, les chefs hyperbares). Il en a ainsi assuré sans faille la couverture documentaire, venant sur ses temps de congés et en dehors de ses heures de travail (il était employé aux Télécoms), très tôt le matin dès 7h ou le soir après 17h. La photographie sous-marine demeurait un exercice difficile qu'il a appris à maîtriser avant l'apparition de l'image numérique.

Joyeux compagnon, affectueux et ayant le sens des valeurs humaines, il dynamisait les équipes de fouille et égayait toutes les campagnes auxquelles il participait. Il a aussi su immortaliser la vie de l'association, ne ratant pas une occasion de sortir un boîtier photo pour en conserver la mémoire. « Quel bonheur, quel bonheur ! » disait-il. Ses premiers compagnons furent Jean-Charles, Paco, Cyr, Françoise, Michel, Charly, Alain, Jean, Christian, René, Christiane, Sabine, Emmanuel et tant d'autres y compris les enfants devenus grands depuis...

Encore, en 2015, durant trois mois, il a participé, à côté de Michel, Jean-Charles, et des membres du DRASSM et du Parc Marin, conduits par Marie-Pierre, au remontage, dans un hangar d'Argelès, de l'épave Port-Vendres 1.

A l'origine d'une vaste photothèque, il a ouvert ses archives à Franck il y a quatre ans, en 2019, pour l'édition du livre rétrospective sur Trente ans de recherches sous-marines en terre catalane édité par l'ARESMAR, fournissant tout à la fois photographies scientifiques et souvenirs des opérations archéologiques.

Depuis quelques années, il s'était aussi passionné pour la photographie en biologie sous-marine, illustrant la vie maritime régionale, mais aussi celle des eaux vietnamiennes, sa terre natale, où il a effectué plusieurs voyages ces dernières années. Car Henri (Huong, de son prénom vietnamien) était originaire de Saïgon, exactement de Govap, sa banlieue, où il était né le 22 juillet 1953, il y a 70 ans ; terre natale qu'il quitta en 1975. Et il y reviendra en 1997 avec sa famille, un cercle d'amis pour y retrouver ses racines. Par la suite il parrainera même un orphelinat d'enfants, sur place et depuis la France.

Pétri de deux cultures éloignées mais aussi proches par les meilleurs sentiments humains, Henri était devenu un « catalaviet » ayant fondé son havre à Canohès, sa ville adoptive mais le cœur toujours tourné vers le Vietnam. Merci Henri pour t'avoir connu... CAM ON (merci) comme tu dirais en vietnamien.

L'ARESMAR et tous les siens pleurent aujourd'hui un ami ; l'association présente ses condoléances à la famille d'Henri et à ses proches. »

Thierry Delory (1956-2023) est arrivé dans les Pyrénées-Orientales en 2007. Homme des arts, il était musicien, metteur en scène, dessinateur. Depuis son installation en pays catalan, il s'est intéressé à son patrimoine et à son architecture. Il a publié une dizaine de carnets de dessins à compte d'auteur : *Plume de Fer*, *Plume de Pierres*, *Plume de Mer*, *Plume de Guerre*, *Plume de Terre*... Il a commencé ses premiers dessins à Port-Vendres entre 2007 et 2009. Et en 2010 il s'est mis en contact avec l'ARESMAR par le biais de Sabine Got et G. Castellvi ; il a rejoint l'équipe qui fouillait les restes d'épaves *Port-Vendres 6-7*, a eu droit à son « baptême de plongée » (dir. Nathalie Gassiolle) et, le lendemain, proposait son premier dessin réalisé en moins d'une heure sous l'eau à 5 m de profondeur. Il a ainsi accompagné les plongeurs de l'ARESMAR durant la campagne et lors de manifestations diverses (Port-Vendres, Perpignan) et nous a rendu hommage dans *Plume de Mer* (2011).

Un président d'honneur, Georges Castellvi est proposé par le bureau à l'assemblée qui l'accepte.

2- Rapport d'activités :

Franck Brechon présente ensuite le déroulé des activités

a- Plongées d'avant saison :



En début d'année 2023, trois plongées d'avant-saison ont été organisées par Jean Sicre, le samedi matin au départ de la côte. Le lieu a été choisi en fonction de la météo et du nombre de participants, mais essentiellement à Port-Vendres. Ces plongées étaient gratuites et ouvertes aux membres de l'ARESMAR à jour de cotisation et de licence FFESSM 2023. Les conditions météo furent idéales avec fraîcheur et bonne humeur.

Le matériel de plongée de l'ARESMAR a été utilisé selon les besoins. La priorité a été donnée aux membres licenciés à l'ARESMAR mais ces plongées étaient aussi ouvertes aux autres licenciés FFESSM 2023, comme les étudiant(e)s UPVD. Le nombre de participants était limité car dépendant de l'encadrement disponible et des niveaux de plongée des participants. La copie du diplôme de plongée, du certificat médical valide et de la licence FFESSM ont été demandés à l'inscription. Cette opération sera renouvelée en 2024.

b- Journées de préparation du matériel :



Au printemps 2023 ont été organisées quatre journées de préparation du matériel. Elles ont permis la révision des moteurs HB, des motopompes et du gros bateau ainsi qu'une amélioration du ponton de fouille. Durant ces journées un rangement et réorganisation du matériel stocké au hangar municipal de la rue Combes a été effectué avec une vérification du matériel de plongée. La nouvelle station



de gonflage a été installée.





c- Journées de Formation PA 12:



Cette formation s'est déroulée du 1^{er} au 3 juillet 2023. Il s'agissait d'accompagner les étudiants du parcours « Archéologie et préservation du patrimoine maritime » (APPM, master Histoire de l'Art, dpt HAA, Faculté LSH) dans l'obtention d'un niveau de plongée nécessaire pour prétendre participer à des chantiers de fouilles sous-marins : sans ce niveau, les étudiants ne peuvent être autorisés, même à titre de bénévole. Le niveau visé est intermédiaire entre N1 et N2 : il s'agit du PA 12 (Plongée autonome jusqu'à 12 m). Quatre étudiants ont pu bénéficier de cette formation. La formation a été prise en charge par l'ARESMAR, liée par une convention à l'Université, et sur financement UPVD. Les deux formateurs Eric Bouchet et Jean Sicre qui interviennent par ailleurs en tant que vacataire dans le parcours APPM, sont tous les deux moniteurs de plongée habilités pour certifier du niveau PA12. Le matériel de plongée utilisé était en partie celui de l'ARESMAR, avec des équipements personnels. Du fait que le bateau de l'ARESMAR était indisponible, les services du Club Scuba Passion d'Alain Meyer à Port-Vendres ont été sollicités pour le transport des plongeurs. La formation qui s'est déroulée dans la bonne humeur et le sérieux a permis aux étudiants d'obtenir le niveau PA12 FFESSM reconnu par la CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques).



d- Opérations de terrain :

- Collioure 1A



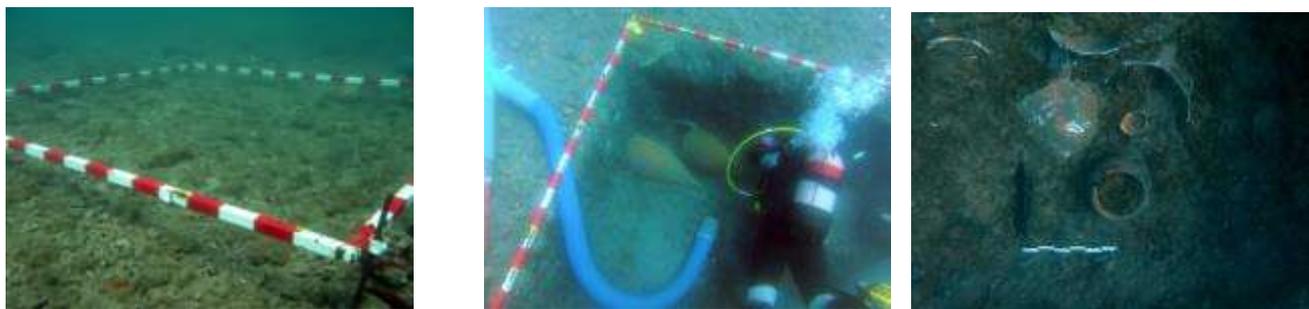
Une opération de sondages a eu lieu dans la baie de Collioure en mai 2023 sous la responsabilité de Franck Brechon, durant trois semaines, avec une équipe de 26 personnes au total, engagées par 8/10 par semaine. Une majorité de l'équipe était composée des étudiants de master APPM, mixée avec des habitués. Les COH ont été Yves Grivès, Jean-Charles Ribes et Eric Gautret. Trois sondages ont été ouverts et ont permis de délimiter le gisement Collioure 1A en direction du Nord et de

l'Est mais surtout de mettre en évidence un niveau de l'Antiquité tardive essentiellement composé d'amphore LRA 1 et de Spatéia, associées à des amphores africaines cylindriques tardives et de la céramique commune de

l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Les sondages ont aussi permis de retrouver le niveau tard républicain approché en 2020. La compréhension chronostratigraphique de l'ensemble de la zone est maintenant mieux appréhendée, ainsi que la nature des vestiges qui renvoient à une espace portuaire. Les vestiges de l'Antiquité



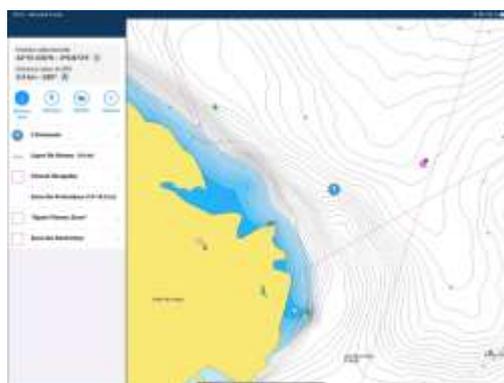
tardive témoignent d'ailleurs d'un commerce actif avec le Levant aux Ve et VIe s, qui ne semble pas se



poursuivre au VIIe s. Ces données sont cohérentes avec celles issues des fouilles terrestres conduites par le SAD 66 qui a mis au jour une forte occupation de la plateforme du château au VI^e s. Cette opération a pu avoir lieu grâce à l'aide matérielle de la mairie de Collioure qui a prêté les locaux pour l'hébergement de l'équipe de fouille et à accorder toutes facilités d'accès et de stationnement des véhicules comme des bateaux.

- **Prospections de Port-Vendres**

Deux semaines de plongées de vérification ont été organisées au mois d'août au large de Banyuls et à Port-Vendres. Une première semaine n'a pas permis de sortir en mer en raison de problèmes de moteur (deux jours) et du mauvais temps (tramontane pendant 6 jours). La seconde semaine a été consacrée à plusieurs plongées face à Banyuls sur des signalements anciens, et à retrouver et localiser l'épave Port-Vendres 5 qui fera l'objet de sondages en 2024 sous la direction d'Emmanuel Nantet.



- **Sidi Raïs, Tunisie**



Tunisie 2023 - Baie de Tunis - Gisement de Dressel 1B - cl JS

Un chantier école franco-tunisien sur les méthodes et techniques de recherches archéologiques subaquatiques s'est déroulé à Sidi Raïs du 24 juillet au 4 Aout 2023, avec la participation d'étudiant(e)s Tunisiens et



Français. Ce dernier fait suite à deux précédentes missions effectuées en 2019 et 2022 dans le même secteur. Cinq membres de l'ARESMAR (Éric Bouchet, Vincent Guérin, Léa Launoy, Lena Tallec et Jean Sicre) ont participé à cette mission.

Le président de la Fédération Tunisienne des Activités Subaquatiques et de Sauvetage Aquatique (FTASSA), Habib Cherif, et le président de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (FFESSM), Frédéric Dimiglio ont signé une convention de partenariat en avril 2023.

Cette convention a permis d'effectuer des formations fédérales diplômantes en Archéologie. Des pass-découvertes de l'archéologie ont été ainsi délivrés aux participants Tunisiens grâce au lien entre les commissions archéologiques, Mme Oufa Ben Slimane, présidente de la commission Patrimoine Subaquatique au sein de la FTASSA et Jean Sicre vice-président de la CNA FFESSM (Commission Nationale d'Archéologie), vice-président de l'ARESMAR et Président de la commission régionale Archéologie FFESSM Occitanie.

La mission est soutenue financièrement, par l'institut Français de l'Ambassade de France en Tunisie, par le Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée de l'Université de Perpignan Via Domitia (CRESEM - UPVD), par la Fédération Française d'Études et de Sports sous-marins (FFESSM) et la Commission Régionale d'Archéologie Occitanie FFESSM ; une participation financière a été aussi demandée aux étudiants français.



Tunisie 2023 - Baie de Tunis - Mesures - cl JS

Ce chantier-école s'appuie sur les ressources logistiques de l'Institut National du Patrimoine Tunisien (INP), sur les ressources scientifiques et les ressources humaines de l'INP, du Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées (CRESEM), les plongeurs de l'ARESMAR et de la Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marins (FFESSM) et de la FTASSA. Les commissions « Archéologie » de la FFESSM Nationale et Occitanie collaborent au projet.

Il s'agit d'une campagne de prospection dans un but de formation des étudiants Tunisiens et Français, mais aussi de formation des plongeurs tunisiens aux techniques utilisées en Archéologie sous-marine. Trois étudiants en Master "Archéologie et Préservation du Patrimoine Maritime" à l'UPVD (Vincent Guérin, Léa Launoy, Léna Tallec) ainsi que des étudiants de l'ISSHT ont participé à ce chantier et ont pu s'initier aux différentes techniques de prospection archéologique (balisage, suivi de cap, documentation

archéologique et reconnaissance des amphores et des typologies, prises de vue photo et vidéo à des fins scientifiques et de promotion) et ce sous la supervision d'encadrants scientifiques et techniques. L'ensemble des participants français étaient licenciés à la FFESSM.

L'opération de recherches s'est déroulée sur le site de Damous el Kebir situé au large de la baie du site archéologique de Sidi Raïs à environ un mille marin. Il s'agit d'un haut fond propice aux naufrages dès l'antiquité. Dans ces fonds marins gisent des restes de cargaison qui remontent à des périodes historiques

variées. Les ensembles homogènes qui avaient été repérés durant les précédentes missions : tels que des fragments et cols d'amphores de type Dressel 1 d'origine italique servant à transporter du vin, des panses et cols d'amphore empilés de type africain, et des amphores complètes superposées les unes sur les autres de type africaine A-AFR 25 qui dateraient de 300 à 400 ap. J.-C, ont pu être relevées et géo-référencées par des points GPS. Un nouveau talus de fragment d'amphores de type Dressel 1 A a été découvert. Des amphores de type punique (mana D) sont disséminées dans la posidonie mais la nature des fonds, caractérisée par l'alternance de zones sablonneuses au milieu du champ de posidonie épaisse, rend difficile une vision globale des fonds.

L'équipe d'encadrants (Instructeurs en Archéologie FFESSM) français était composé d'Éric Bouchet et Jean Sicre. Cela contribué à la formation des plongeurs et étudiants tunisiens et français durant la durée du chantier, tant sur l'organisation d'un chantier que sur les techniques de fouilles. Devant ce potentiel archéologique subaquatique inestimable, une fouille devrait être réalisée en 2024 en partenariat avec l'INP, le CRESEM (UPVD), la FTASSA et la commission Patrimoine Subaquatique, la FFESSM et la commission Archéologie.



Tyr 2023 - Port de Tyr, équipe de fouille 2023 au complet



Tyr 2003 - Montage aspirateur SM. - C. Camilleri, C. Descamps – cl JS

• Tyr, Liban

Le 16 septembre 2023, quatre membres de l'ARESMAR (Sacha Guillemin, Assymima Karathanos-Mignot, Nolwenn Mignot et Jean Sicre) sont partis durant trois semaines pour une nouvelle mission archéologique sous-marine au Liban. Le travail s'est concentré sur la zone nord de Tyr. Un quadrillage virtuel de toute la zone à proximité du môle a été réalisé, avec une maille de 10 mètres par 10. Cette opération se situe dans le Port Sidonien de Tyr, par 5 mètres de fond, à proximité de l'ancien môle appelé môle Poidebard. D'une longueur d'environ 80 m et d'une largeur constante de 12,70 m, ce môle est constitué - sur ses deux faces - d'un parement de blocs en grand appareil disposé en assises de boutisses sur chant, avec des marques de carriers. La surface couverte est très grande et la zone n'a pas été complètement fouillée, mais trois tranchées ont été réalisées entre le môle antique et l'actuel môle au cours de cette mission, avec la découverte d'amphores datant d'environ -750 av. JC.

Le travail a été effectué en étroite collaboration et avec l'autorisation du Directeur Général des Antiquités du Liban, Sarkis Khoury, du Ministre de la Culture, le Juge Mohammad Wissam El Mortada, du représentant de la DGA pour le Sud Liban, Ali Badawi, du maire de Tyr, Hassan Dbouk, et de la Réserve marine de Tyr. Le directeur du

CRESEM, Martin Galinier, nous assure de son soutien scientifique et avait adressé un courrier au Directeur Général des Antiquités du Liban, Sarkis Khoury, mais aussi au ministre de la Culture, le Juge Mohammad Wissam El Mortada.



Tyr 2003 - Décapage des colonnes - C. Descamps, C. Camilleri, – cl JS

La mission est, en grande partie, soutenue financièrement par la Fondation Honor Frost, mais aussi par le Centre de recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées (CRESEM, UPVD, U.R. 7397) et par la Commission Régionale d'Archéologie Occitanie de la FFESSM.

Comme les années précédentes, l'équipe était co-dirigée par Ibrahim Nourredine (membre libanais du CARO : Canadian Archaeological Research Organization) et Jean Sicre (FFESSM, CRESEM, ARESMAR) et comportait un nombre égal de membres et d'étudiants libanais et français, afin de participer à la formation de plongeurs-archéologues et de créer des liens entre jeunes chercheurs. Comme les autres années, nous avons eu la possibilité de faire venir des étudiant(e)s de l'UPVD de Perpignan (master Archéologie et préservation du patrimoine maritime), Sacha Guillemin, Assymima

Karathanos-Mignot et Nolwenn Mignot ont pu ainsi participer au chantier de Tyr. Le projet intitulé « Journal de bord - Tyr » a été reconduit en 2023.

Un article sur les trois dernières campagnes de fouilles à Tyr, intitulé « Various Seasons of Archaeological Excavations at the North Harbour at Tyre », a été proposé à la DGA en 2022 et devrait paraître dans le prochain numéro de la revue *BAAL* (n° 22).

20 années se sont écoulées depuis la première mission au Liban, l'aventure se poursuit, et nous sommes heureux et fiers de pouvoir continuer à alimenter cette flamme passée par Cyr Descamps sur les fouilles sous-marines dans le Port Sidonien de Tyr.

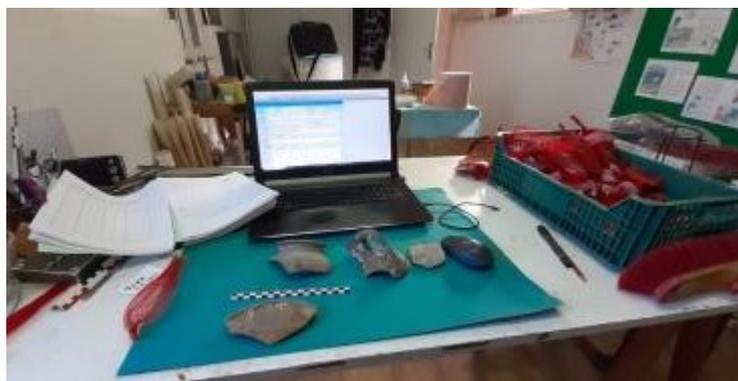
e- Études du mobilier des fouilles :

La reprise de l'étude du mobilier découvert anciennement à Collioure (année 1980-1990) mais resté non étudié a été poursuivie mais non achevée au regard de la quantité de matériel restant à traiter. L'inventaire en est maintenant presque terminé avec plus de 500 références. Le travail d'identification va maintenant se poursuivre, essentiellement sur les éléments de l'Antiquité tardive.



Deux études du mobilier des fouilles ont été effectuées au dépôt de Port-Vendres : une étude du mobilier haut médiéval et médiéval des fouilles anciennes de Collioure (années 1980-début 1990) par Olivier Passarius et Jérôme Bénézet (tous deux du Service Archéologique Départemental : SAD – CD 66). Une étude post-fouilles opérée par Franck Brechon, Michel Salvat, Sacha Guillemin et Nolwenn Mignot. De leur

côté, Georges Castellvi et Michel Salvat ont continué de faire le point (inventaires, dessins, photos) pour la préparation de la publication de *Port-Vendres 9, dite Redoute-Béar*.



f- Opérations auprès des écoles :

- Échanges avec les collégiens de Puy L'Évêque



Le projet intitulé « Journal de bord - Tyr » a été reconduit en 2023 et a permis d'établir une correspondance quotidienne entre l'équipe d'archéologues sous-marins qui travaille à Tyr (Liban) et des élèves de 4e du Collège d'Olt à Puy l'Évêque dans le département du Lot. Ces échanges ont permis de présenter le métier d'archéologues sous-marins aux élèves. En 2022 l'action « Journal de bord » avait remporté une réelle adhésion des élèves, elle a été renouvelée avec le soutien de l'équipe éducative du Collège d'Olt, et la commission régionale d'archéologie FFESSM Occitanie.

Les élèves ont pu ainsi appréhender les techniques utilisées en archéologie sous-marine et l'impact passé et présent des activités humaines sur le milieu aquatique. Durant trois semaines, du 16 septembre au 8 octobre 2023, une adresse électronique a servi de boîte aux lettres et a permis un échange journalier. En retour les élèves pouvaient soumettre à l'équipe leurs questions.

Dans cette continuité d'action vers les jeunes, trois membres de l'ARESMAR (Eric Bouchet, Assymima Karathanos-Mignot, Jean Sicre) sont intervenus avec la Com. Reg. Archéologie Occitanie FFESSM, le 25 mai 2023, directement au sein du Collège d'Olt. Tout d'abord, en matinée avec deux interventions au sein du collège : une sur les fouilles sous-marine à Tyr, à destination des Latinistes de 4ème (18 élèves) et une autre sur une épave antique à destination de tous les 4èmes du collège (51 élèves). Les deux présentations sont suivies d'un échange avec les élèves sous forme de question/réponse et de QCM. L'après-midi est consacrée à des immersions dans la piscine communautaire. Des ateliers sont proposés par le club de plongée la « Raie marteau » : Baptême de plongée, présentation de la faune et la flore sous-marine, avec ses richesses et la fragilité des écosystèmes marins, animé par un moniteur plongeur bio, initiation de la nage avec palmes masques et tubas, et l'initiation à l'apnée, la Com. Reg. Archéologie Occitanie FFESSM a mis en place une simulation d'un chantier de fouilles avec la présentation d'un carroyage pour illustrer, lors des baptêmes, le travail de recherche en archéologie sous-marine. Les présentations effectuées au sein de leur établissement et en piscine à l'aide de la plongée, permettent de faire découvrir ce qu'est réellement l'archéologie sous-marine, avec ses règles, ses codes et ses contraintes, et de visualiser directement ce que pourrait être un chantier sous-marin.

- **Intervention scolaire à Collioure**



g- Expositions :

- **Archéo Veneris**



L'exposition mise en place par Michel Salvat et Anaëlle Mirbeau a été ouverte pendant la période estivale et son succès auprès du public a permis son prolongement jusqu'à avril 2024. L'exposition met en avant la fonction commerciale qu'avait déjà Port-Vendres pendant l'Antiquité et remet en valeur les découvertes archéologiques opérées aux alentours du port, notamment l'épave de Port-Vendres 1.



- Mémoire d'un puits



L'exposition se déroule au musée de Bélesta de juin à décembre 2023, Château-Musée de Bélesta, l'exposition a été conçue pour être itinérante, avec la possibilité de présentation : Forteresse de Salses, Fort de Bellegarde... L'exposition au travers des objets remontés du puits durant la fouille, tente de raconter l'histoire du puits et la vie du fort de Bellegarde. Un éclairage est aussi fait sur le travail des archéologues, dans des

conditions particulières, pour ce chantier hors normes, une rétrospective sur les fouilles dirigées par Cyr Descamps dans le puits du fort de Bellegarde.

De 1993 à 1997, les plongeurs de l'ARESMAR, sous la direction de Cyr DESCAMPS, ont procédé à l'exploration puis à la fouille du "puits de Vauban" dans le Fort de Bellegarde, commune de Le Perthus (Pyrénées Orientales). Ce puits, aux dimensions impressionnantes (62 m de profondeur pour un diamètre variant de 5 à 7 m) et rempli, en temps ordinaire, d'une trentaine de mètres d'eau (soit 800 m3) a été creusé à la fin du XVIIe siècle sur les ordres de Vauban et a été, pendant trois siècles et jusqu'à aujourd'hui la source principale d'approvisionnement en eau du puits. Creusé dans un des bastions du Fort, son accès a toujours été protégé et jusqu'après la seconde Guerre Mondiale, sous autorité militaire.

L'opération de fouille, financée par la ville du Perthus, actuelle propriétaire du monument, avec une contribution du Conseil Général, de la SAPSA et de trois associations (SALVAGUARDA, ARESMAR et ASPAVAROM), et autorisée par le Service Régional de l'Archéologie, a eu deux buts : étudier le remplissage d'un puits dans un environnement bien connu par les documents historiques, et rassembler des objets pouvant faire l'objet d'une exposition permanente dans le Fort, monument historique ouvert au public.

Les fouilles, effectuées en plongée jusqu'en 1996, ont pu être achevées en milieu humide après l'opération de pompage effectuée en janvier 1997 à l'initiative de la SNCF pour les besoins de l'étude de la ligne TGV Montpellier-Barcelone qui passe de nos jours, en tunnel sous le fort. Le niveau de l'eau a alors été abaissé à moins d'un mètre. C'est plus de 10m3 de déblais divers, et plus de 5700 objets de toute nature qui ont été remontés, restaurés le cas échéant et identifiés.

L'exposition ayant eu lieu au musée de Bélesta de juin à décembre était une rétrospective sur les fouilles dirigées par Cyr Descamps dans le puits du fort de Bellegarde entre 1993 et 1997.

- **Départ à la retraite**

Cette année, Michel Salvat est parti à la retraite, à travers quelques photos, ses activités à l'ARESMAR et à Port Vendres.





h- Présence dans la presse



i- Repas convivial :

Un repas convivial a été organisé à Port-Vendres le 2 septembre 2023, type auberge espagnole.



Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

3- Compte rendu financier

La trésorière Jocelyne Kastelnik présente le compte rendu financier en commençant par la présentation des rectificatifs des comptes 2022, puis l'état de la trésorerie, les dépenses et recettes de l'exercice 2023, ainsi que les principales acquisitions et subventions. Voici un résumé des éléments discutés.

Rectificatifs 2022 :

La trésorière a donc débuté la séance en présentant les rectificatifs des comptes 2022, qui changent le résultat de - 107 € à -68,87€. Ces ajustements sont nécessaires en raison de certaines modifications jusqu'à la fin du mois de décembre et des subventions relatives à 2022 délivrées en 2023.

	Compte courant	Compte épargne	
Soldes à la banque au 06/12/2022	6 742,80 €	1 765,80 €	8 508,60 €
Soldes à la banque au 01/12/2023			7 00€ 1 790,90€ 9 442,90€
			+934,30€

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	- 28 938 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	174 €
Achats matières et fournitures	- 5 316 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Prestation de service	- 1 425 €	74 - Subventions d'exploitation	9 982 €
Prestation de service extérieur	- 3 700 €	État :	
Abandon frais	- 18 497 €	DRASSM	2 000 €
61 - Services extérieurs	- 2 076 €		
Locations		Conseil.s Régional(aux)	1 000 €
Entretien et réparation	- 538 €	Conseil.s Départemental(aux)	- €
Assurance	- 1 538 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	- €
Documentation	- €		
62 - Autres services extérieurs	- 88 €	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Publicité, publications	- €		
Déplacements, missions		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Services bancaires, Poste, autres	- 88 €	Autres établissements publics (FFESSM)	- €
63 - Impôts et taxes	- €	Commission Nationale Archéologie	2 400 €
Impôts et taxes sur rémunération		Commission Régionale Archéologie	330 €
Autres impôts et taxes		Commission Départementale Archéologie	552 €
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels			
Charges sociales		Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		UPVD (livre, Tyr, Tunisie)	3 700 €
65 - Autres charges de gestion courante	- 489 €	75 - Autres produits de gestion courante	21 366 €
Autre dépense	- €	Cotisations	1 071 €
FFESSM	- 489 €	Dons manuels - Mécénat	1 530 €
		Licence	256 €
		Participants	12 €
		Abandon frais (2021)	18 497 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	- 31 591 €	TOTAL DES PRODUITS	31 522 €
Excédent (bénéfice)	- 69 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	- 62 200 €	87 - Contributions volontaires en nature	62 200 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services	- 7 300 €	Prestations en nature	7 300 €
Prestations			
Personnel bénévole	- 54 900 €	Dons en nature	54 900 €
TOTAL	- 93 722 €	TOTAL	93 722 €

Trésorerie :

Le tableau illustrant l'évolution de la trésorerie a mis en évidence une augmentation significative des adhésions pour l'année 2024 avant l'Assemblée Générale (33 nouveaux membres), contribuant à un solde positif de 934€.

Exercice 2023 :

Dépenses	Recettes	
-27 343 €	26 498 €	-845€

Les dépenses et recettes relatives à 2023 qui ont été présentées, incluent des éléments tels que l'achat d'un compresseur, de tampons, des frais de station de gonflage, et une place au port, entre autres. Le déficit de 2023 s'élève à 845€, l'abandon de frais 2022 est de 23 693€.

Principaux éléments :

Achat compresseur : 1 500€

Achat tampons : 500€

Station gonflage (avant/après sondage) : 1 584€ / 773€

Place au port : 290€

Subventions :

DRASSM : 1600€ + 400€ (à venir)

Région : 1000€ (à venir)

Fonds de développement de la vie associative : 600€

CNAS : 5 340€

FDVA : 600€

Département : 1 500€

Autres points financiers :

Adhésions : 1026€

Dons : 2 500€

Vente de purges auto : 500€

Réédition du livre : 1 120€

Estimation coût repas en 2023 : 3,30€

4€ en 2020

3,80€ en 2021

3,75€ en 2022 pour le sondage

3,98€ en 2022 pour la prospection

3,30 € en 2023 pour le sondage

Bénévolat :

Un total de 2 448 heures de bénévolat a été enregistré, équivalent à une valeur de 61 200€. La mise à disposition gratuite de nos locaux a été évaluée à 6 300€.

Prévisionnel 2024 :

Un budget prévisionnel a été établi, incluant deux opérations financées par le DRASSM et la CNAS. Des demandes de subventions sont en cours pour l'année 2024.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	- 39 133 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	183 €
Achats matières et fournitures	- 10 930 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Prestation de service	- 934 €	74 - Subventions d'exploitation	14 248 €
Prestation de service extérieur	- 3 577 €	État :	
Abandon frais	- 23 693 €	DRASSM	2 000 €
61 - Services extérieurs	- 1 567 €	Conseil.s Régional(aux)	1 600 €
Locations		Conseil.s Départemental(aux)	1 500 €
Entretien et réparation	- €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	- €
Assurance	- 1 546 €		
Assurance fédé	- 21 €	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Documentation	- €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
62 - Autres services extérieurs	- 8 957 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Autres établissements publics (FFESSM)	- €
Publicité, publications	- €	Commission Nationale Archéologie	5 304 €
Déplacements, missions	- 8 912 €	Commission Régionale Archéologie	- €
Services bancaires, Poste, autres	- 45 €	Commission Départementale Archéologie	1 024 €
63 - impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunération		Aides privées (fondation)	
Autres impôts et taxes		UPVD (Formation, Tyr, Tunisie)	2 820 €
64 - Charges de personnel	- €	75 - Autres produits de gestion courante	35 501 €
Rémunération des personnels		Cotisations	1 006 €
Charges sociales		Dons manuels - Mécénat	10 084 €
Autres charges de personnel		Licence	718 €
65 - Autres charges de gestion courante	- 1 120 €	Participants	- €
Autre dépense	- €	Abandon frais (2021)	23 693 €
FFESSM	- 1 120 €	76 - Produits financiers	- €
		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	79 - Transfert de charges	- €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	TOTAL DES CHARGES	- 50 777 €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	Excédent (bénéfice)	- 845 €
TOTAL DES CHARGES	- 50 777 €	TOTAL DES PRODUITS	49 932 €
Excédent (bénéfice)	- 845 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	- 67 500 €	87 - Contributions volontaires en nature	67 500 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services	- 6 300 €	Prestations en nature	6 300 €
Prestations		Dons en nature	61 200 €
Personnel bénévole	- 61 200 €	TOTAL	117 432 €
TOTAL	- 117 432 €		

4- Subventions demandées pour 2024 :



Plusieurs demandes sont en cours, notamment auprès de la CNAS, CODEP66, Département, DRASSM, Mairie de Perpignan, FDVA, Parc Marin, et ANS Fédé. Un groupe de travail doit gérer les communications et les demandes de subventions. F. Brechon confirme le dépôt d'une demande de subvention auprès du DRASSM avec la demande d'autorisation 2024 et a renouvelé la demande au Conseil Départemental. Il doit aussi justifier des aides au DRASSM, à la Région et FDVA pour le budget 2023.

Déduction Fiscale

La déclaration fiscale devra être faite par chacun de nous avant fin avril pour que le président puisse déclarer le nombre de bénéficiaires et le total de ces déductions avant la date butoir sinon ce sera trop tard pour les retardataires.

Sur le fichier Excel qui vous sera adressé fin janvier (d'ailleurs vous pouvez commencer à grouper et trier vos justificatifs).

Il faudra une ligne par motif. Par exemple :

-> WE préparation : date, motif, nombre de KM A/R, autoroute achats divers (apéro offert à l'ARESMAR) et sur chaque justificatif devra figurer le numéro de la ligne pour un meilleur classement.

Une fois signé, ce tableau me sera adressé par mail en PDF, chaque justificatif numéroté sera scanné et il faudra y joindre le scan de la carte grise pour les déplacements. Ce tableau devra me parvenir avant fin avril. Un mail explicatif joint au tableau vous sera adressé fin janvier par le président ou la secrétaire.

Gestion des comptes :

La trésorerie comprend actuellement 386 lignes de comptes, 130 factures numérisées, 8 factures perdues en mai, et 21 Cerfa. Un passage d'Excel à Basicompta va être mis en place et une formation d'un jour a été effectuée. Une application web consultable sur demande par les membres du bureau est également en cours de développement.

La séance s'est conclue sur une note positive malgré le déficit, avec une vision claire des actions à entreprendre pour assurer la stabilité financière de l'ARESMAR.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5- Le renouvellement du Bureau

Conformément à nos statuts le bureau a été renouvelé et l'assemblée générale a procédé à l'élection des membres d'un nouveau bureau composé de 7 personnes. Ces membres se sont ensuite retirés pour composer le bureau comme suit :

Président : Jean Sicre,
Secrétaire : Nolwenn Mignot,
Trésorier : Eric Bouchet,

Vice-présidents : Leslie Lambert, Franck Brechon.
Secrétaire adjointe : Aurélie Albaret
Trésorière adjointe : Jocelyne Kastelnik,

Le président J. Sicre souligne que le bureau va se réunir rapidement pour parler des projets et des prévisions budgétaires 2024.

Le président sortant F. Brechon informe à propos des opérations de terrain envisagées sur 2024 :

- Qu'il a déposé une demande d'autorisation pour une prospection instrumentée sur la réserve de Banyuls et Paulilles, avec le matériel de l'université d'Haïfa et un collègue d'Emmanuel Nantet comme technicien (side scan sonar, sub bottom profiler et magnétomètre). Que la demande de financement État est aussi partie avec la demande d'autorisation. La demande de prescription à la Réserve naturelle de Banyuls est aussi partie après échange avec Ronan Rivoal, et que l'opération devrait avoir lieu à l'automne 2024.
- Qu'il va effectuer l'étude du mobilier de Collioure des années 1990 et sans doute l'étude archéométrique des collections arabo-andalouses du dépôt, sans besoins de financement, ni d'autorisation d'opération.
- Qu'Emmanuel Nantet a déposé une demande d'autorisation pour des sondages sur PV5 en vue d'une publication, pour reprendre l'étude de la coque, avec une opération en juillet-août 2024 sur 15 jours. Il

s'agirait dans un premier temps d'un constat d'état avant étude plus poussée éventuelle. De même, la demande de financement État pour cette opération a été déposée.

Une adresse mail unique et un espace dédié sur Google Drive ont été mis en place, bureau.aresmar@gmail.com.

Avant de clôturer l'AG, le président Jean Sicre tient à saluer la présence de nos fidèles amis Frontignanais Claude Béné et Fernand Robert notre doyen.

Un apéritif convivial conclu cette AG, suivi d'un repas traditionnel au restaurant.



Compte rendu rédigé par Nolwenn Mignot,
avec la participation d'Eric Bouchet, Franck Brechon, Georges Castellvi, Jocelyne Kastelnik et Jean Sicre.

L'ARESMA, association régie par la loi de 1901 (J.O. du 31 août 1998, n°35) a pour but la promotion des recherches scientifiques exécutées dans le milieu subaquatique concernant l'archéologie, la géologie, la biologie et les sciences connexes, et la diffusion des résultats de ces recherches par des publications, conférences, expositions et toute manifestation de caractère scientifique ou culturel.

ARESMA, Université de Perpignan, Faculté LSH - Bât. Y, 1^{er} étage, 52 avenue Paul Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX

SIRET : 42458323500017 - APE : 731Z - D.D.C.S P.O. : 06611ET0020 - Déc. PREF. W662005806

aresmar.univ-perp.fr